

Laurent OCCHINI  
President  
Frédéric BADON  
Directeur général  
Société ARDPI

H.E. António Guterres  
Secrétaire général  
Nations Unies  
New York, NY 10017USA

A Dijon, le 19/11/2019

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire Général,

Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente lettre que la société ARDPI soutient les 10 principes du Global Compact réunis dans les 4 thématiques suivantes : le respect des droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

La société s'engage à intégrer ces principes dans sa stratégie et ses actions quotidiennes. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. La société s'engage à communiquer autour d'elle sur ces engagements.

La société s'engage aussi à fournir chaque année une Communication sur le Progrès. Ce document illustrera les efforts effectués ainsi que les résultats obtenus concernant l'intégration des 10 principes. Comme demandé, cette COP comportera les parties suivantes :

1. Une lettre par laquelle les dirigeants renouvelleront leur engagement envers le Global Compact,
2. Une description des actions menées concernant les 4 thématiques mentionnées précédemment,
3. Les résultats mesurés ou chiffrés de ces actions.

Meilleures salutations,

Laurent OCCHINI

Frédéric BADON



**Établissement  
principal**  
(Livraisons)

20 rue des Ardennes  
21000 DIJON

**Siège social**

39B rue de la roche  
21260 SELONGEY

Tel: +33(0)3 80 95 01 36 – Fax: +33(0)3 80 73 44 90 – [www.ardpi.com](http://www.ardpi.com) – [contact@ardpi.com](mailto:contact@ardpi.com)

SIRET: 515 159 168 000 19 – NAF: 7112B – SAS au capital de 50 000 €